

2019 - 2020

**CONSERVATOIRE D'AGGLOMÉRATION
DE VICHY COMMUNAUTÉ**

INSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE

du **27 juin** au **31 juillet 2019**,
puis à partir du **2 septembre 2019**

Afin de faciliter les inscriptions au Conservatoire celles-ci peuvent désormais se faire en ligne.
Ce document récapitule les étapes des démarches à effectuer.

1

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (état civil)
Dès le 15 juin

Pour les anciens **ET** les nouveaux élèves

Créer ou mettre à jour son compte
sur Mon Espace Famille
<http://famille.vichy-communaute.fr>



Si vous rencontrez des difficultés

par téléphone au **04 70 96 57 12**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Et de 13h30 à 17h30 (le vendredi 17h)

ou

sur place au **GUICHET FAMILLE**
de l'Hôtel d'Agglomération
(9 place Charles de Gaulle - VICHY)



Si vous êtes déjà élève au Conservatoire, vous recevrez :

- mardi 11 juin : un 1^{er} mail avec vos identifiants de connexion + un lien vers les fiches d'information
- entre le 24 et le 26 juin : un 2^e mail avec votre niveau de Formation Musicale

2

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE SUR RDV *

Prise de RDV à partir du 15 juin (créneaux proposés entre le 27 juin et le 31 juillet)

Nouveaux élèves

Prise de RDV **OBLIGATOIRE**

- **sur Mon Espace famille (en priorité)**
- ou par tél au 04 63 64 71 90
- ou en vous rendant directement sur un des sites (coordonnées au dos de ce feuillet)

Anciens élèves

- RDV obligatoire si vous souhaitez effectuer un **changement** dans votre parcours de formation.
- SINON **inscription en ligne** sur ESPACE FAMILLE

INSCRIPTION EN LIGNE

(à partir du 27 juin, anciens élèves uniquement)

- 1 Connectez-vous à votre compte
- 2 Cliquez sur «Mon accueil» puis «Créer une inscription»
- 3 Sélectionnez le cours, le niveau et l'instrument
- 4 Déposez les pièces justificatives (*cf dernière page*)

* Une fois votre inscription validée, vous recevrez un mail de confirmation indiquant le tarif de votre inscription et les modalités de paiement (mandat SEPA pour prélèvement obligatoire en trois fois sans frais à partir de 180 €).



PRISE DE RDV

(Pour les nouveaux élèves et pour les anciens élèves faisant l'objet d'un changement de parcours de formation)

- 1 Connectez-vous à votre compte
- 2 Cliquez sur «Mon accueil» puis «Autres démarches»
- 3 Sélectionnez le créneau de RDV parmi ceux proposés
- 4 Déposez les pièces justificatives (*cf dernière page*)



Les élèves du site de Cusset doivent s'inscrire sur le site de Vichy (rue du Maréchal Lyautey)

N.B. : les familles ayant réservé un RDV sont prioritaires et aucun agent dédié aux inscriptions ne pourra vous recevoir sans RDV préalable. Nous vous suggérons donc de prendre vos dispositions pour éviter tout désagrément ou attente inutile, et vous invitons à vous assurer d'avoir bien réservé un créneau horaire selon une des formules ci-dessus.

Reprise des cours le 16 septembre. Les horaires de cours d'instruments et de pratiques collectives seront établis avec les enseignants lors de la rencontre parents-professeurs les 9 et 10 septembre 2019.



POUR LES ANCIENS ÉLÈVES

Les anciens élèves souhaitant poursuivre leur scolarité au Conservatoire doivent se réinscrire avant le 13 juillet 2019 pour conserver leur place. Après cette date, les réinscriptions restent possibles, dans la limite des places disponibles, mais perdent leur caractère prioritaire.

Tél. accueil : **04 63 64 71 90**
conservatoire@vichy-communaute.fr

Site de Vichy (03200)

Adresse actuelle jusqu'à fin octobre 2019

96 rue du Maréchal Lyautey 

Site de Vichy-Cusset

Nouvelle adresse à partir de novembre 2019

Avenue de la Liberté - 03300 CUSSET

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi

9h - 12h

14h - 17h

Vendredi

9h - 12h

Site de Bellerive-sur-Allier (03700)

27 rue de Beauséjour - Tél : 04 70 59 95 09

Site de Saint-Germain-des-Fossés (03260)

Maison de la Musique - 8 rue Pierre Sépard

Site de Saint-Yorre (03270)

2 avenue de Thiers - Tél : 04 70 59 44 11

PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES (POUR TOUS LES ÉLÈVES)

(taille max. 3,2 Mo par document – Privilégier le format PDF par scan)

Si ces pièces n'ont pas été déposées sur le PORTAIL FAMILLE (inscription administrative)

- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)

Pièces justificatives complémentaires à prévoir pour le Conservatoire

- Attestation d'assurance responsabilité civile mentionnant le nom de l'élève
- Copie de la carte d'étudiant (le cas échéant)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité de l'inscrit (élève majeur) ou de son responsable légal

OU

- Copie de la Carte de séjour (du responsable légal)